

L'aire du JURA : une aire de service originale le long de l'auto- route A 39

Pascal Bérion, Daniel Mathieu, Maud Verzini, ThéMA, CNRS, Observatoire A39, Université de Franche-Comté

De nouveaux concepts pour les aires autoroutières

La création d'une nouvelle autoroute ne contribue pas seulement à améliorer les conditions générales de circulation : la nouvelle infrastructure peut être un puissant instrument de valorisation des régions traversées, si les décideurs savent mettre à profit les nouvelles opportunités offertes. Ces politiques se concrétisent le plus souvent par la création de zones d'activités à proximité des diffuseurs dans l'espoir qu'elles attireront des entreprises. Mais depuis quelques années, les acteurs locaux ont pris conscience que les autoroutes pouvaient aussi servir à la promotion des régions traversées auprès des utilisateurs. Ainsi, à côté des panneaux et des points d'information situés le long de l'itinéraire, une attention toute particulière est portée à l'aménagement des aires de services pour en faire de véritables vitrines des productions, du patrimoine et des paysages régionaux.

Ouverte depuis le 3 juin 1998, l'autoroute A 39 n'échappe pas à cette logique. Entre Dole et Bourg-en-Bresse, elle dispose de deux aires de services différentes à la fois dans leur conception et dans leur vocation. En Saône-et-Loire, l'aire

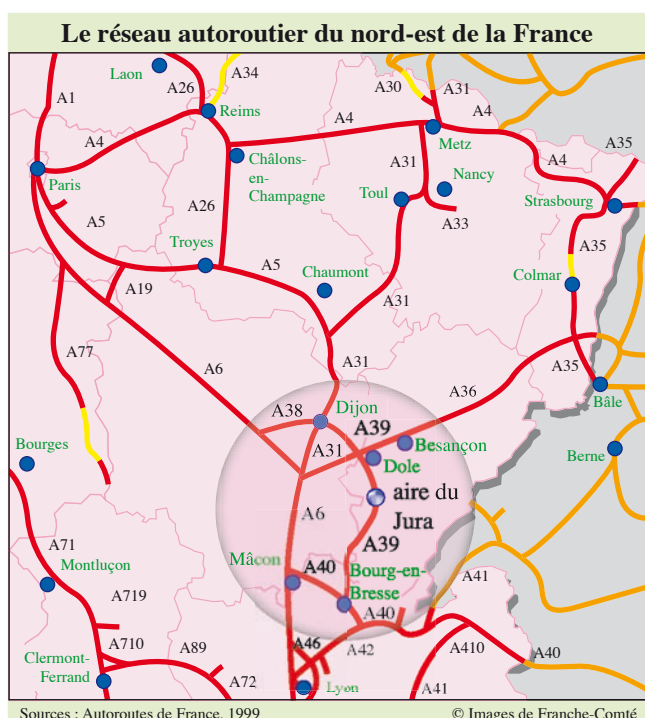
du Poulet de Bresse tire sa principale originalité du parti pris architectural des bâtiments qui restitue les techniques traditionnelles de construction des fermes bressanes. À côté de l'hôtellerie et de la restauration, une boutique de produits régionaux et un point d'accueil touristique assurent la promotion des terroirs bourguignons. L'aire du Jura, située dans le département éponyme, affiche d'autres ambitions car, au delà de sa fonction commerciale, elle se veut un lieu d'animation partagé par les utilisateurs de l'autoroute et par les Jurassiens.

Trois aires en une

Dès l'annonce de la création de l'autoroute en 1989, quelques personnalités locales imaginent la construction d'une aire de services qui soit un véritable lieu d'animation et non une simple vitrine des richesses du département : le site retenu est situé sur la commune d'Arlay. Après bien des vicissitudes, le Conseil général du Jura reprend l'opération à son compte, mais en la modifiant profondément. Un nouveau projet est élaboré en partenariat avec la société concessionnaire, la Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône.

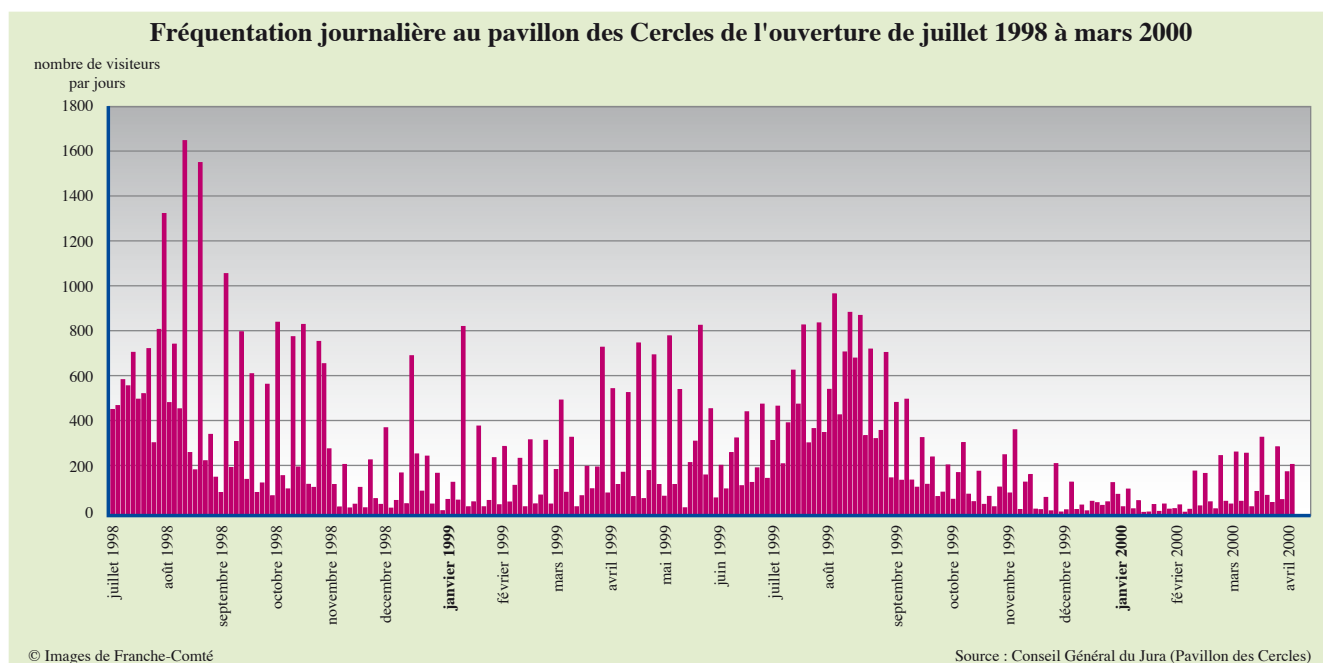
Située dans une clairière du « Grand Bois d'Amont », l'aire du Jura est en réalité composée de trois parties bien distinctes. L'aire « noire » abrite la classique station-service et ses annexes (restauration rapide, boutique, blocs sanitaire...). L'aire « blanche » correspond à la partie aménagée par le Conseil général ; elle constitue l'ensemble le plus original. L'architecture des constructions est fortement inspirée de l'œuvre de Claude-Nicolas Ledoux, créateur de la saline royale d'Arc-et-Senans, ce qui donne à l'ensemble un caractère monumental indéniable. Le bâtiment principal s'organise autour de la Porte de Bourneville. Sous le porche, une carte en mosaïque et des vitrines encastrées familiarisent à la géologie du Jura. À droite et en sous-sol, la boutique régionale, présente, dans un mobilier en épicea spécialement étudié, les produits agricoles et industriels les plus représentatifs du département. L'aile gauche de la Porte de Bourneville est occupée par un point info-tourisme et des salles de restauration. Enfin l'ensemble est dominé par la tour du Belvédère qui propose un panorama sur la plaine de la Bresse et les reliefs du Revermont.

À l'arrière du bâtiment principal et au cœur d'une vaste pelouse, le Pavillon des Cercles repose sur un bassin rempli





La porte de Bourneville, au cœur du bâtiment principal. Cliché : Pascal BÉRION.



d'eau. À l'intérieur, une salle est réservée à une présentation des multiples facettes de l'espace jurassien, une autre est consacrée à des expositions permanentes et temporaires ; enfin, le premier étage accueille une salle audiovisuelle qui peut être louée pour des manifestations culturelles, conférences, réunions de travail... La vocation du Pavillon des Cercles est avant tout culturelle : il est conçu comme lieu d'animation, de rencontre et d'échanges, mis à disposition des Jurassiens comme des utilisateurs de l'autoroute. Enfin, un peu à l'écart, la forge à canon abrite la chaufferie au bois pour les locaux de l'aire « blanche ».

Le troisième ensemble, l'aire « verte », est installé en dehors de l'emprise autoroutière ; sa vocation est de sensibiliser les visiteurs à la connaissance de la nature jurassienne. Des cheminements piétonniers permettent de découvrir les paysages, la forêt et la vie des étangs de la Bresse. La Maison de la Nature et de la Faune sauvage accueille le siège de la Fédération Départementale de la Chasse ainsi que le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement de la Bresse comtoise : elle dispose d'une salle de conférence et d'exposition pour recevoir des groupes. Un parc animalier devrait compléter ce dispositif dont la vocation est de mieux faire connaître l'environnement naturel régional.

On le voit, l'aire du Jura n'a pas été conçue comme une simple station de ravitaillement et d'exposition pour automobilistes pressés. Elle veut retenir le visiteur, et à travers différentes manifestations, lui faire connaître les richesses du milieu local sous ses aspects les plus divers. Elle se veut également un lieu de rencontre entre les usagers de l'autoroute et les Jurassiens : des accès piétonniers permettent en effet le passage entre l'emprise autoroutière et le monde extérieur.

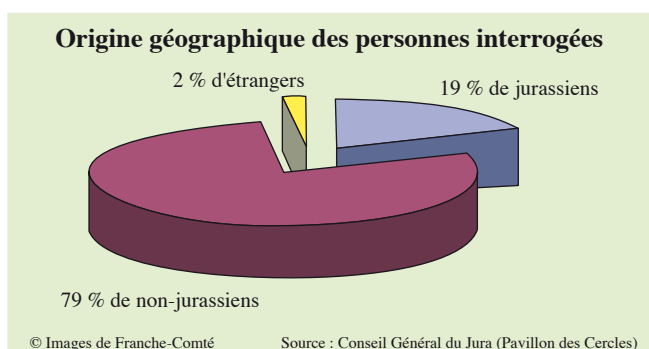
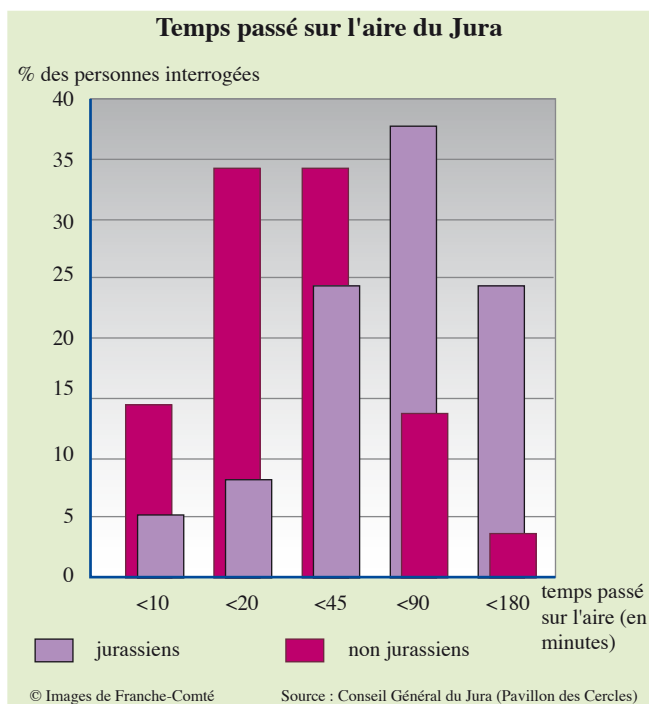
Le Pavillon des Cercles : une fréquentation en dents de scies

Des comptages effectués par le Conseil général du Jura permettent d'analyser l'importance, les rythmes et l'évolution tendancielle de la fréquentation de ce site dédié exclusivement à l'information et à l'animation culturelle. Entre juillet 1998 et mars 2000, le Pavillon des Cercles a accueilli 120 178 visiteurs, mais le chiffre moyen de 200 personnes par jour n'a pas grande signification tant il recouvre des situations très contrastées. Ainsi, la fréquentation est forte le week-end avec une moyenne de 900 visiteurs (60 % du total), alors qu'elle n'est que de quelques dizaines de personnes les autres jours de la semaine. De même apparaissent clairement certains rythmes saisonniers liés aux vacances scolaires qui connaissent les plus fortes valeurs et une fréquentation journalière plus régulière. Mais là encore les dif-

férences sont importantes entre la saison estivale, qui se détache très nettement, et les autres périodes de congés où l'affluence est moins marquée.

La durée des observations ne permet pas de dégager une tendance générale, mais elle autorise la comparaison entre deux périodes identiques (de juillet à mars). Le fait le plus important que l'on constate est la baisse globale de la fréquentation, de l'ordre de 15 %. Mais, alors que cette chute est peu sensible les jours de semaine et en été, elle est au contraire très forte les week-ends, en particulier en automne et en hiver.

Si les variations du trafic sur l'autoroute conditionnent grossièrement le rythme de fréquentation du Pavillon des Cercles, d'autres facteurs sont également déterminants. Hormis des fluctuations dues en particulier aux conditions climatiques (peu de visites en hiver et lors des jours pluvieux), l'origine géographique des visiteurs joue un rôle



essentiel. Un certain nombre sont des Jurassiens venus en voiture ou par les accès piétons : ils se déplacent, en famille et le week-end, spécialement pour visiter l'aire et profiter des animations proposées. Attirés par la nouveauté du site et son originalité, ils ont été nombreux lors de la première année d'ouverture, mais cette fréquentation locale de curiosité a sans doute diminué dès la deuxième année, ce qui expliquerait en partie la tendance générale à la baisse, notamment les week-ends. Les autres visiteurs sont les automobilistes de passage sur l'A 39 pour lesquels l'aire du Jura est avant tout une halte de services (carburant, restauration) et de détente. La visite au Pavillon des Cercles dépendra de leur curiosité, mais aussi du temps dont ils disposent. En semaine et en période ordinaire, l'essentiel du trafic est constitué par des professionnels dont le temps est compté, alors que durant les vacances et les week-ends, le tourisme et les loisirs sont les principaux motifs de déplacements : la disponibilité des visiteurs de l'aire est alors plus grande.

Deux catégories de visiteurs

Pour mieux connaître les caractéristiques de la fréquentation de l'aire du Jura, une enquête a été réalisée au cours de l'hiver 1999 / 2000. 220 visiteurs ont été interrogés à leur sortie de la partie aménagée par le Conseil général, sous la porte de Bourneville. L'analyse des résultats montre qu'il existe deux populations au comportement bien différent suivant leur origine géographique.

Les Jurassiens représentent 19 % de la fréquentation totale. Les trois-quarts d'entre eux sont venus sur l'aire par les entrées piétonnes : leur visite a donc peu de rapport avec l'utilisation de l'autoroute. Leur objectif est d'ailleurs clairement affirmé : découvrir cette réalisation originale, dont les



Le pavillon des Cercles : un lieu d'exposition et d'animation. Cliché : Pascal BÉRION.

médias locaux se sont faits largement l'écho. Le temps de séjour est relativement élevé : il dépasse une heure pour les deux tiers des visiteurs jurassiens. 90 % d'entre eux se rendent à la boutique des produits régionaux et regardent le film présentant la région : mais il s'agit avant tout d'une visite de curiosité car les achats sont rares. La moitié des Jurassiens ont fréquenté le restaurant, plus pour prendre un en cas que pour un véritable repas. Le Pavillon des Cercles attire la grande majorité des visiteurs locaux, mais son architecture est modérément appréciée à la différence des expositions qui sont jugées intéressantes et originales. Ainsi, pour eux, l'aire du Jura est avant tout un but de sortie dominicale, en famille ou entre amis. Globalement, ils semblent tirer une certaine fierté des produits et des activités qui y sont présentés.

Les visiteurs en transit constituent l'essentiel de la fréquentation. Ils s'arrêtent avant tout pour faire une pause (45 %) et se restaurer (23 %) ; la visite de l'aire n'arrive qu'en troisième position (20 %). Aussi le temps passé est-il inférieur à une heure dans 90 % des cas. Comme les Jurassiens, ils apprécient l'organisation générale et la qualité de l'accueil. S'ils fréquentent plus volontiers le restaurant et le

point d'information touristique que les visiteurs locaux, la moitié d'entre eux seulement se sont rendus à la boutique des produits régionaux, mais 47 % y ont effectué des achats. À l'inverse, le Pavillon des Cercles attire peu puisque seulement 20 % des non Jurassiens l'ont visité : si leur jugement sur les expositions est plutôt mitigé, l'architecture du bâtiment est globalement bien appréciée.

Née d'une collaboration exemplaire entre la société concessionnaire et le Conseil général, l'aire du Jura constitue une réalisation remarquable à la fois dans sa conception architecturale et dans ses ambitions d'être un pôle de connaissance et d'animation du milieu local. Elle est aujourd'hui fréquentée par deux populations bien différentes dans la motivation de leur visite et leur fréquentation des équipements. Les visiteurs en transit sont les plus nombreux, mais s'ils s'attardent volontiers dans le bâtiment principal, ils hésitent plus à se rendre au Pavillon des Cercles, faute sans doute d'en connaître la vocation. Les Jurassiens, minoritaires, viennent satisfaire une curiosité légitime, mais qui risque de s'éteindre avec le temps. Un renouvellement des animations proposées et une bonne information seront nécessaires pour maintenir leur intérêt ■